



Date convocation : 18.10.2024

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Représentés : 4
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2024_27

Séance du vendredi 25 octobre 2024

Le vingt-cinq octobre deux mille vingt-quatre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Daniela DOUILLET, Xavier PRIN, Séverine MULPAS, Sandrine ODELOT, Julie PETITJEAN, Karrim EL ARKOUBI, Marine DEPARDIEU

Absents représentés : François RICHE représenté par Didier PINCHON, David NEVEUX représenté par Luc LELONG, Dominique GARRÉ représenté par Séverine MULPAS, Magali LONGUET représentée par Karrim EL ARKOUBI

Absent excusé : Hugues MORONI

Secrétaire de séance : Séverine MULPAS

Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité de Service 2023 – Eau

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. (SISPEA).

Après présentation du rapport relatif au service des eaux, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés

*ADOpte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2023.

*DÉCIDE de mettre en ligne le RPQS et sa délibération sur le portail du SISPEA (www.services.eaufrance.fr).

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

La secrétaire de séance, Séverine MULPAS